

Rapport annuel VELEDES

1er juillet 2024 – 30 juin 2025



Sommaire

Introduction	3
Bureau VELEDES	5
Comité directeur VELEDES à partir de l'AG 2024	5
Membres	6
Rétrospective	
Directive sectorielle relative à la sécurité au travail et à la protection de la santé	7
Enquête auprès des membres 2024	8
Journée des magasins bio 2024	8
Intégration de l'association des agences postales	9
Procédure de qualification (PQ) 2025	10
Formation initiale	12
Cours interentreprises (CI)	12
Journées de cours d'approfondissement	13
« Coaching Days »	14
3. Année d'apprentissage « Expériences de vente » (HKB E)	14
Missions pratiques	14
Équipe de formateurs	15
Cours de préparation aux examens	15
Formation continue Cours sectoriel Art. 32	16
Perspectives pour l'exercice 2025/2026 à venir	17

Introduction



Chers membres de VELEDES

L'exercice écoulé a été placé sous le signe de de **la préparation et du renouveau**. En effet, en octobre 2025, nous célébrerons un événement particulier : **les 125 ans de VELEDES**, une **étape** importante qui montre à quel point notre association est profondément **ancrée** dans le commerce de détail suisse.

125 ans, cela semble long. Mais il suffit de jeter un œil à l'histoire pour se rendre compte à quel point nos racines sont profondes. Saviez-vous, par exemple, que notre association est plus ancienne que Migros ?

Plus âgé que les premières autoroutes de Suisse. Lorsque VELEDES a été fondée en 1900, les grandes chaînes commerciales ou les centres commerciaux n'existaient pas encore et le premier tronçon d'autoroute n'a été ouvert qu'en 1964. Nous fûmes déjà là lorsque le commerce de détail se faisait encore dans les petites boutiques de village, et nous sommes toujours là aujourd'hui, à l'ère du paiement électronique et des achats en ligne.

Cet anniversaire est pour nous l'occasion non seulement de revenir sur notre impressionnant passé, mais aussi de nous tourner vers l'avenir.

Notre mission reste la même qu'il y a 125 ans : **renforcer le commerce de détail indépendant**, lui donner une voix et façonner l'avenir

en nous appuyant sur trois piliers fondamentaux : la formation, la qualité et la coopération. L'exercice 2024/2025 a été marqué par des progrès importants :

- dans le domaine de la formation professionnelle initiale, les **nouveaux cours interentreprises (CI) et procédures de qualification (PQ)** ont été consolidés et mis en œuvre avec succès.
- Grâce à **nos partenariats** avec **Worldline, Nexi et Twint**, nous

proposons à nos membres **des solutions attractives** pour des processus de paiement modernes.

- Notre adhésion à **foodwaste.ch** envoie un signal fort dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Notre étroite collaboration avec **l'ASMAS** et la **solution sectorielle commune pour la sécurité au travail et la protection de la santé** renforcent notre efficacité et aident nos membres à mettre en œuvre les exigences légales.
- Parallèlement, notre **adhésion à la Swiss Retail Federation** nous confère **un poids politique** et garantit que les préoccupations du commerce de détail indépendant soient entendues à Berne.

Toutes ces réussites ne sont possibles que grâce à l'efficacité de notre secrétariat, à l'engagement de nos équipes de formation et au dévouement sans faille de nos membres et partenaires. **Je tiens à tous les remercier chaleureusement.**

Le jubilé à venir n'est pas un point final, mais un **nouveau départ vers l'avenir**. Ensemble, nous continuerons à renforcer le commerce de détail indépendant, à promouvoir l'innovation et à façonner avec succès les 125 prochaines années.

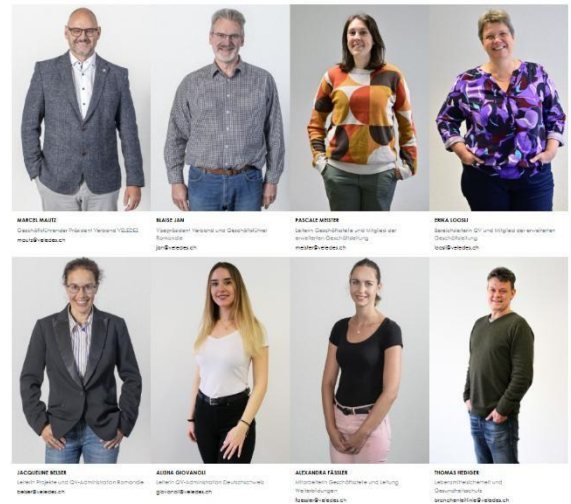
Le présent rapport annuel vous donne un aperçu complet des activités, des succès et des prochaines étapes de VELEDES, tout en vous préparant à une **année anniversaire inoubliable**.

Cordialement

Marcel Mautz Président de
l'association

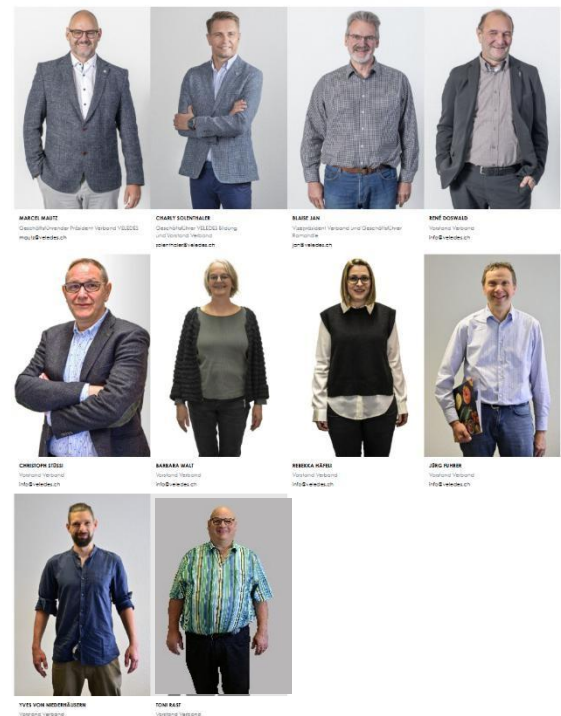
Bureau VELEDES

- Marcel Mautz – Président / Direction Suisse alémanique
- Blaise Jan – Vice-président
- Pascale Meister
- Erika Loosli
- Jacqueline Belser
- Alexandra Fässler
- Alisha Giovanoli
- Thomas Hediger – Sécurité Alimentaire et protection de la santé



Comité directeur VELEDES à partir de l'assemblée générale de 2024

- Marcel Mautz – Président
- Blaise Jan – Vice-président
- Charly Solenthaler
- René Doswald
- Christoph Stüssi
- Barbara Walt
- Rebekka Häfeli
- Jürg Fuhrer
- Yves von Niederhäusern
- Toni Rast



Remarque concernant les photos

Vous trouverez les portraits et de plus amples informations sur notre comité directeur et les collaborateurs de notre secrétariat sur notre site Internet : www.veledes.ch/ueber-uns/team

Membres

Vous trouverez ci-dessous le nombre actuel de membres par rapport aux derniers exercices :

Comparaison du nombre de membres

Type de membre	Exercice 2020/2021	Exercice 2021/2022	Exercice 2022/2023	Exercice 2023/2024	Exercice 2024/2025
Membres individuels	429 (sur un total de 598 points de vente)	425 (sur un total de 592 points de vente)	413 (sur un total de 585 points de vente)	407 (sur un total de 582 points de vente)	415 (sur un total de 587 points de vente)
membres passifs	7	6	5	5	4
Membres solidaires	43	42	40	39	40
Institutions sociales	31	31	30	30	30



Rétrospective

Directive sectorielle relative à la sécurité au travail et à la protection de la santé

Nous sommes heureux que la **directive sectorielle relative à la sécurité au travail et à la protection de la santé, certifiée** l'année dernière, continue de connaître un grand succès.

Cette solution sectorielle aide nos membres **de manière pratique** à mettre en œuvre **les normes de sécurité légales** et contribue à renforcer durablement la sécurité et le bien-être des collaborateurs.

La directive est **placée sous la responsabilité** des **organisations VELEDES et ASMAS**. La **Swiss Retail Federation** a **récemment** rejoint le projet en tant que nouvelle **organisation responsable**.

Les **associations partenaires VSP** (Association suisse des papeteries), **VSSD** (Association suisse des détaillants en jouets) et **MMTS** (Association de la branche multimédia) s'engagent également et mettent la solution sectorielle à la disposition de leurs membres. Cette large participation souligne l'engagement commun en faveur d'un **environnement de travail sûr** dans différents secteurs commerciaux.

La mise en œuvre progresse de manière réjouissante :

- **245 entreprises** ont déjà commandé la solution sectorielle personnalisée, soit nettement plus que l'**objectif annuel de 150** entreprises
- Les six cours de mise en œuvre prévus ainsi que toutes les mesures d'information destinées aux membres ont été **entièrement réalisés**
- Lors des contrôles d'entreprises, la solution sectorielle est très appréciée par les autorités de surveillance, car elle permet une mise en œuvre claire et pratique des exigences légales

Avec la solution sectorielle Sécurité au travail et protection de la santé, nous offrons à nos membres un outil efficace pour **mettre en œuvre de manière cohérente** la sécurité au travail et la protection de la santé, **éviter les accidents** et respecter **durablement les exigences légales**.

Enquête auprès des membres 2024

Au cours de l'été 2024, VELEDES a mené une **enquête exhaustive** auprès de ses membres afin d'évaluer leur satisfaction à l'égard de nos services et offres et d'identifier les domaines d'action possibles pour l'avenir. **L'enquête** a été réalisée **en ligne** via Google Forms et envoyée à tous les membres de l'association.

Les réponses ont été **extrêmement positives** : le niveau de satisfaction global a été jugé **très bon** par les membres. Malgré la large participation, **aucun domaine d'action urgent** n'a pu être identifié, ce qui montre que les offres et services existants répondent largement aux **besoins** de nos membres.

Ce résultat confirme le travail accompli par le secrétariat et la direction de l'association et nous incite à maintenir la haute qualité de nos services et à continuer à tenir compte des besoins de nos membres dans nos futurs projets.

Journée des magasins bio 2024

Après une pause délibérée en 2023, la **Journée des magasins bio 2024** a fait son retour avec une énergie renouvelée et s'est avérée être un **grand succès**. **VELEDES**, qui avait déjà parrainé l'événement les années précédentes, a continué à diriger la Journée des magasins bio. Les mesures de marketing et de communication ont été conçues et mises en œuvre par Biopartner, **sous une forme particulièrement économique et très efficace**, ce qui a donné aux entreprises participantes une sécurité supplémentaire dans leur planification.

Une centaine de magasins bio dans toute la Suisse ont participé à l'événement et ont invité leurs clients à vivre une expérience d'achat unique. De nombreux magasins ont proposé **une réduction de 10 %** sur leur assortiment, organisé **des dégustations, des promotions** sur **des produits régionaux** et des entretiens de conseil personnalisés. Le site web bioladentag.ch a permis de trouver facilement les magasins participants à proximité grâce à son outil de recherche.

Les enquêtes menées auprès des exploitants de magasins bio participants ont donné une **image très positive** : la Journée des magasins bio 2024 a été jugée comme **un franc succès**, tant en termes de fréquentation que **d'impact sur le chiffre d'affaires**. L'événement a non seulement ramené la clientèle existante dans les magasins, mais a également attiré de nombreux **nouveaux visiteurs**.

Grâce à cette édition couronnée de succès, la Journée des magasins bio 2024 a une nouvelle fois confirmé son **importance** en tant que plateforme marketing majeure pour le commerce bio indépendant et démontré de manière impressionnante l'excellente collaboration entre VELEDES, Biopartner et les entreprises participantes.

Intégration de l'association des agences postales

Une étape particulièrement **importante** de l'exercice a été le **rachat de l'Association des agences postales** par VELEDES.

Cette intégration a permis d'accueillir de nouveaux membres qui exploitent des agences postales en Suisse.

Afin de représenter efficacement les intérêts des agences postales, le **groupe POST** a été créé **en tant que comité de travail**. Le **conseiller national Simon Stadler** et le **directeur général de VELEDES**, entre autres, s'engagent dans ce groupe afin **d'aborder** des thèmes spécifiques **directement au niveau national** et de garantir durablement les **intérêts des agences postales**.

En reprenant l'Association des agences postales, VELEDES **élargit** sa **base de membres**, **renforce son influence politique** et **favorise les synergies** entre le commerce de détail indépendant et les services postaux. Les **agences postales** acquièrent ainsi **une voix forte** au sein de l'association et peuvent bénéficier des nombreux services et réseaux de VELEDES.

Procédure de qualification (PQ) 2025

En 2025, **les examens CFC** ont été organisés **pour la première fois** selon la **nouvelle réforme**.

Les diplômes AFP de deux ans avaient déjà été introduits en 2024 selon le nouveau système, et les expériences acquises au cours de cette première année ont pu être transposées avec succès aux examens CFC. Afin de garantir le bon déroulement des examens finaux conformément aux nouvelles directives, **tous les experts chargés des examens** (EXP) qui ont participé aux examens pratiques ont **suivi une formation** complète **de deux jours**. Cette préparation ciblée s'est avérée être un facteur clé de succès pour le bon déroulement des examens.

Les retours issus des enquêtes menées auprès des EXP, des commissions d'examen, des entreprises et des apprentis ont été **très positifs** dans l'ensemble. Il est particulièrement réjouissant de constater que le travail du secrétariat des examens PQ et de la direction des examens a été jugé **excellent** par toutes les parties prenantes, telles que les autorités, les experts aux examens, les entreprises et les apprentis. Les points suivants ont également été soulignés :

- le **caractère très pratique** des examens finaux,
- **la structure claire** et **la transparence** des critères d'évaluation,
- ainsi que la **bonne préparation technique** des experts grâce à des formations ciblées.

Ces points confirment que la réforme atteint ses objectifs : **une orientation plus pratique, des normes uniformes** et **une évaluation transparente**.

Les résultats des examens sont également sans équivoque :

- pour les examens AFP, le taux d'échec était de 10,6%, soit légèrement supérieur à la moyenne nationale.
- Pour les examens CFC récemment réformés, le taux d'échec s'élève à 2,4 %.

Ces résultats montrent que les nouvelles exigences sont certes élevées, mais **tout à fait réalisables**. Ils montrent également que les apprentis sont **préparés de manière optimale** grâce à la collaboration intensive entre les entreprises, les écoles professionnelles et les experts aux examens.

Sur la base de ces conclusions, VELEDES continuera, en collaboration avec les entreprises formatrices et les écoles, à miser sur **la promotion précoce** des **compétences opérationnelles** et sur **des formats d'exercices pratiques** afin de préparer de manière optimale les apprenants aux nouvelles procédures de qualification et de leur donner de l'assurance.

Avec la réussite des examens CFC 2025, la réforme de la procédure de qualification est désormais **pleinement mise en œuvre** pour **les deux diplômes – AFP et CFC** – et une étape importante a été franchie pour **l'assurance qualité durable** de la formation professionnelle.

Formation initiale

Cours interentreprises (CI)

Au cours de l'exercice écoulé, **les trois années d'apprentissage** se sont déroulées pour la première fois parallèlement à la **nouvelle « Formation initiale 2022+ »**.

L'évolution du nombre d'apprentis et des résiliations de contrats d'apprentissage reste stable.

Formation initiale*

	2024 (1re année) M 1-6	2023 (2e année) M 7 ; M 1-3	2023 (3e année) e) DCO E 1-4	2025 (1ère année) M 1-6	2024 (2e année) M 7 ; M 1-3	2024 (3e année) e) DCO E 1-4
Apprentis Total	1 601	1 417	Dispo nible pour 2022+ pas	1 575	1 468	849
Apprenants Suisse alémanique	1 191	1 111	-	1 228	1 108	652
Apprenants en Suisse romande	410	306	-	347	360	197

* sur la base des données Ilias du semestre de printemps (avril/mai)

Lieux des cours

Suisse alémanique : Berne,
Zurich 1-7

Suisse romande : Renens,
Berne

Les domaines suivants, issus du « cours interentreprises » de la formation initiale dirigé par Charly Solenthaler, méritent d'être soulignés pour leur concision et leur pertinence :

Journées de cours d'approfondissement

Au cours de leur deuxième année d'apprentissage, les apprentis ont de nouveau participé à des **journées de cours d'approfondissement**. Outre l'approfondissement standard « **Alimentation et fraîcheur** », les deux approfondissements spéciaux « **Viande et poisson** » et « **Boulangerie maison** » ont de nouveau pu être organisés avec succès grâce à une demande réjouissante en Suisse alémanique et en Suisse romande.

En revanche, le nombre minimum de participants requis **n'a une nouvelle fois pas été atteint** pour les approfondissements « **Kiosque ; Convenience** » et « **Bio et Reform** ». Les deux commissions (groupe de pilotage et commission CIE/PV) ont donc décidé de retirer ces approfondissements **de l'offre actuelle**. Dans le cadre du prochain examen quinquennal, l'économie sera consultée quant à un éventuel besoin futur.

Toutes les journées de cours organisées ont reçu **un écho positif** tant de la part des apprentis que des responsables de cours. Les étapes de travail et d'apprentissage **axées sur la pratique** dans les spécialisations ont particulièrement contribué à l'attractivité et à la qualité de la formation.



« Coaching Days »

Une offre supplémentaire pour les apprenants a été mise en place en août/septembre 2024 sous la forme de « Coaching Days ». L'objectif était de proposer **une aide** pour les questions relatives aux domaines des cours interentreprises, tels que l'eBook, les travaux pratiques ou d'autres thèmes techniques issus des modules des cours interentreprises.

Les Coaching Days ont été proposés en Suisse alémanique et en Suisse romande au cours des semestres d'automne et de printemps. Ils ont été délibérément conçus sous forme physique, car des tutoriels numériques et du matériel d'accompagnement sont déjà disponibles sur la page d'accueil. De plus, la participation a été rendue particulièrement accessible, aucune inscription n'étant requise et **les apprentis** pouvant **y participer gratuitement**.

Cependant, comme cette offre n'a rencontré **aucun écho** dans les deux régions linguistiques, elle **ne sera pas poursuivie**. Les tutoriels numériques et **les supports pédagogiques restent à la disposition** des apprenants.

3. Année d'apprentissage « Expériences de vente » (HKB E)

À l'automne, les **quatre jours de cours** « Expériences de vente » ont été organisés pour la première fois pour les apprentis de 3e année. Le concept comprend notamment deux demi-journées « d'apprentissage autonome » (SOL), au cours desquelles les apprentis travaillent de manière indépendante sur des tâches et des thèmes liés à la conception d'expériences client.

Le thème « Expériences de vente » et le format SOL étaient nouveaux pour les formateurs ; ils ont tous fait état **d'expériences positives** et ont apprécié le **travail autonome des apprentis**.

Dans l'ensemble, les quatre jours de cours ont été très bien accueillis tant par les apprentis que par les formateurs ; les enquêtes menées en parallèle ont montré un niveau **élevé de satisfaction** et **d'appréciation**.

Missions pratiques

Le taux de réalisation et la qualité des mandats pratiques, qui relient les connaissances spécialisées acquises dans les cours interentreprises à la pratique quotidienne dans les entreprises, se sont globalement maintenus au niveau de l'année précédente, tant dans les modules de base que dans les modules

d'approfondissement de la 1^{re} et de la 2^e année d'apprentissage. Un taux de remise plus élevé a été constaté pour les quatre « journées de cours sur l'expérience de vente » de la 3^e année d'apprentissage. Cette participation accrue ne s'est toutefois pas traduite par une amélioration équivalente de la qualité : souvent, les tâches n'ont été que partiellement réalisées ou les exigences du cahier des charges n'ont pas été entièrement respectées.

Équipe de formateurs

Pour la nouvelle introduction des quatre journées de cours « Expériences de vente », **des formations ciblées** ont été organisées **pour l'équipe de formateurs**. Les journées de formation ont également été complétées par **des éléments techniques** et **favorisant l'esprit d'équipe**, tels que **des exposés techniques** sur des thèmes d'actualité (par exemple « Durabilité et cacao »), des ateliers internes ou des visites dans des entreprises afin de promouvoir la mise en pratique et l'échange de connaissances.

Cours de préparation aux examens

Au printemps 2025, **le cours de préparation aux examens** (CPE) pour la procédure de qualification 2022+ a eu lieu **pour la première fois, tant pour les apprentis AFP que pour les apprentis CFC**. Comme pour les apprentis AFP, le CPE pour les apprentis CFC dure deux jours. Le nombre de participants était nettement inférieur à celui de l'ancienne formation initiale, ce qui s'explique peut-être par le fait que l'offre doit encore s'établir dans le cadre de la nouvelle réforme. L'avenir nous dira si le nombre de participants augmentera dans les années à venir.

Les commentaires de tous les apprentis sur les deux jours de cours ont été **très positifs** ; ils ont particulièrement apprécié le cours comme **préparation ciblée** à la partie pratique de l'examen.

Formation continue

Cours de branche Art. 32 LFPr (diplôme professionnel a posteriori)

De l'automne 2024 au printemps 2025, le cours de formation continue « **Cours de branche selon l'Art. 32 LFPr** » a été organisé **pour la première fois selon la nouvelle formation initiale**. Le cours comprend **sept jours de cours** au cours desquels sont transmises des connaissances spécifiques à la branche. Comme pour les apprentis, tous les supports pédagogiques sont également disponibles sous forme numérique pour les participants au cours. En complément, un cours préparatoire à l'examen de deux jours est proposé en option.

Par rapport à l'ancienne formation initiale, le nombre de participants a diminué en raison de la réforme : sur le site de Dübendorf, 20 personnes ont participé aux journées de cours de base, alors qu'auparavant, elles étaient en moyenne 39.

Perspectives pour l'exercice 2025/2026 : anniversaire, changement de direction et nouvel élan

Le prochain exercice 2025/2026 sera une année riche en événements marquants pour VELEDES. Le 125^e anniversaire de l'association sera au centre de l'attention. Cette date spéciale marque non seulement le retour sur une histoire impressionnante, mais aussi le début d'une nouvelle étape. Cet anniversaire sera l'occasion de mettre en lumière les succès du commerce de détail indépendant et, dans le même temps, de développer de nouvelles perspectives pour les années à venir.

Dans le même temps, un nouveau président prendra la tête de l'association. Ce changement à la tête de l'association permettra de consolider l'orientation stratégique de VELEDES et marquera le passage à la prochaine génération de dirigeants. Ce changement de direction offre l'opportunité de préserver les structures qui ont fait leurs preuves tout en donnant un nouvel élan pour l'avenir.

Un autre axe prioritaire est le soutien aux entreprises membres dans la planification de leur succession. De plus en plus de commerces de détail sont confrontés au défi d'assurer leur pérennité. En 2026, VELEDES développera des solutions concrètes pour accompagner les entreprises dans la recherche de successeurs appropriés, par exemple par le biais d'offres de conseil, de plateformes d'information ou d'initiatives de mise en réseau. L'objectif est de garantir la préservation à long terme de sites, de savoir-faire et d'emplois précieux.

La formation initiale et les cours interentreprises (CI) restent également un domaine d'action central. Après l'introduction complète de la nouvelle formation initiale 2022+, la consolidation des processus se poursuivra en 2026. Une attention particulière sera accordée :

- au développement des nouveaux cours de 3^e année d'apprentissage (« expériences de vente ») et au maintien d'un niveau de qualité élevé dans tous les modules,
- ainsi qu'à l'observation du nombre de participants aux cours de préparation aux examens (CPE), qui doivent encore s'établir après la réforme.

- Solution sectorielle Santé et sécurité au travail – Après le succès de la mise en œuvre, VELEDES continuera à développer les lignes directrices sectorielles en matière de sécurité au travail et de protection de la santé, à gagner de nouvelles entreprises et à intégrer d'autres associations partenaires.
- Évolution du nombre de membres – Avec l'intégration de l'Association des agences postales et les résultats positifs de l'enquête auprès des membres, l'objectif est d'impliquer davantage les nouveaux membres dans le travail de l'association, de favoriser les échanges et d'exploiter les synergies ainsi créées.
- Garantir la satisfaction – L'un des objectifs centraux reste de maintenir le niveau élevé de satisfaction des membres et des experts aux examens.
Grâce à une assurance qualité continue, une communication transparente et des formations continues ciblées, nous voulons consolider et maintenir à long terme la confiance dans notre travail.

L'exercice 2026 sera donc marqué par un anniversaire, un changement de direction, des solutions de succession et le développement de la formation. VELEDES profite de cette conjoncture unique pour consolider ses succès actuels, nouer de nouveaux partenariats et participer activement à la construction de l'avenir du commerce de détail indépendant.